

## Introduction:

Lorsque le médecin prescrit un médicament n'appartenant pas au livret thérapeutique de l'établissement, celui-ci apparaît avec la mention « bloquée » sur la ligne de prescription informatique.

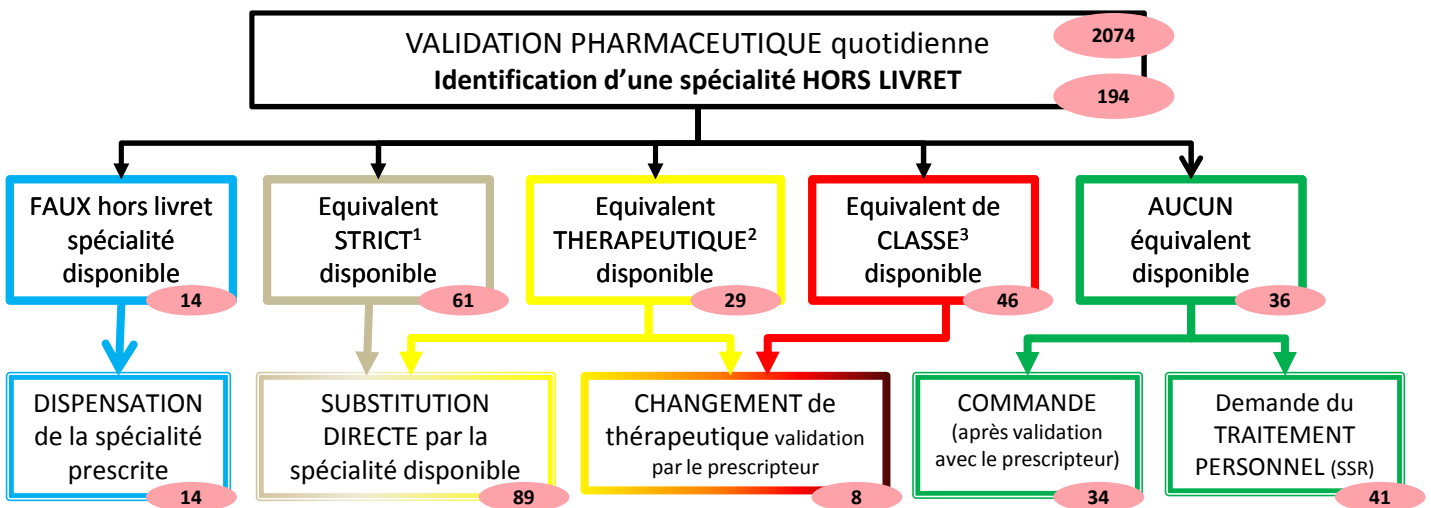
Les médicaments hors livret sont des sources d'erreurs auprès du personnel infirmier et engendrent une perte de temps (propositions d'équivalence, commande hors marché, dépannages entre hôpital...).

Afin d'optimiser les prescriptions informatiques, une évaluation des pratiques professionnelles (EPP) sur les médicaments hors livret a donc été réalisée.

## Matériels et Méthodes:

Pendant 10 semaines, lors de la validation quotidienne des prescriptions, nous avons répertoriés chaque ligne « bloquée »: patient, service, prescripteur, spécialité, équivalence disponible, action réalisée. L'analyse a ensuite permis de dégager des items récurrents, permettant la mise en place d'actions d'amélioration.

## Résultats: 1. Qualification et Quantification des situations de HORS LIVRET



1 Eq. Strict = générique

2 Eq. Thérapeutique: même molécule mais dosage ≠, association séparée, forme différente...

3 Eq. de Classe: molécule différente de même famille thérapeutique

- Seulement 1 prescription sur 10 contient une ligne bloquée

- 1,2% (194/ 16592) des lignes validées est une ligne bloquée (hors livret)

- Services concernées:



**Urgences** (59%): prescription informatique utilisée pour une dispensation en ville à la sortie

**EHPAD** (26%): pas d'utilisation du traitement personnel possible

- 135 spécialités impliquées (6 spécialités englobent 15% des hors livret)



## 2. Actions d'amélioration



### PRESCRIPTEURS

- **SENSIBILISATION** à la prescription de spécialités au livret
- **FORMATION** des prescripteurs
- **DIFFUSION** large du livret thérapeutique de l'établissement

### PHARMACIE

- **MISE A JOUR** du livret informatique
- **REFERENCEMENT** des molécules récurrentes
- **PROPOSITION** de tableaux d'équivalences pour chaque CLASSE de médicaments  
-> validation par la COMEDIMS

### COMMUNICATION

- **REUNIONS** spécifiques avec certains services:  
Urgences  
EHPAD

**Discussion/Conclusion:** Cette EPP a permis l'amélioration des prescriptions informatiques et l'absence de l'interruption de traitement du patient. Le gain de temps obtenu lors de la validation pharmaceutique autorise une analyse plus approfondie.